

4. Quatrième moyen, tiré de la violation de l'article 9, paragraphe 3, de l'annexe IX du statut. La requérante considère qu'en vertu de cet article, une même faute ne peut donner lieu qu'à une seule sanction disciplinaire. Or, si l'exclusion automatique de la liste des proposés et de la liste des promus ne constitue pas, en tant que telle, une sanction disciplinaire, elle est néanmoins une conséquence directe de l'ouverture d'une enquête, d'une procédure disciplinaire ou d'une sanction disciplinaire.

Ordonnance du Tribunal du 24 juillet 2020 — VG/Commission

(Affaire T-299/19) ⁽¹⁾

(2020/C 371/34)

Langue de procédure: le français

Le président de la cinquième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 230 du 8.7.2019.

Ordonnance du Tribunal du 25 août 2020 — République tchèque/Commission

(Affaire T-8/20) ⁽¹⁾

(2020/C 371/35)

Langue de procédure: le tchèque

Le président de la dixième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 77 du 9.3.2020.

Ordonnance du Tribunal du 25 août 2020 — République tchèque/Commission

(Affaire T-76/20) ⁽¹⁾

(2020/C 371/36)

Langue de procédure: le tchèque

Le président de la troisième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 103 du 30.3.2020.

Ordonnance du Tribunal du 25 août 2020 — Tempora/Parlement

(Affaire T-450/20) ⁽¹⁾

(2020/C 371/37)

Langue de procédure: le français

Le président de la quatrième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 279 du 24.8.2020.
